

Interdiction de l'utilisation des médicaments contenant des vasoconstricteurs : la DMP dément

Abderrahim DERRAJI - 2018-10-24 14:00:45 - Vu sur pharmacie.ma

La Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) - ministère de la Santé- a démenti, mardi dernier, les informations relayées par le quotidien « AL ALAM », selon lesquelles des médicaments indiqués dans le traitement du rhume continuent d'être vendus au Maroc, alors qu'ils ne le sont plus en France, en raison de la survenue d'effets indésirables graves. La DMP précise que ces médicaments sont toujours commercialisés en France et que seule la publicité à destination du grand public a été interdite. La DMP explique que les médicaments contenant des vasoconstricteurs comme la pseudoéphédrine, administrés par voie orale, peuvent effectivement être à l'origine d'effets indésirables, parfois graves, s'ils ne sont pas pris conformément aux instructions de leurs notices respectives. D'où l'importance de demander conseil au médecin ou au pharmacien, avant la prise de ces médicaments. Le ministère de la Santé a également rappelé aux professionnels de santé la nécessité de sensibiliser les patients au sujet des conditions d'utilisation des médicaments contenant des vasoconstricteurs.